

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

CHAUFFAGE URBAIN CROIX ROUGE
Production, transport et distribution de chaleur

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
SAISON 2021/2022

I- Caractéristiques générales du contrat

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP), d'une durée de 15 ans, prolongé à 25 ans par l'avenant n°12, a été signé avec un groupement, dont SOCCRAM (entité du groupe ENGIE) est le mandataire.

Pour information, les équipements inclus dans le contrat de DSP sont les suivants :

- 172 MW de puissance installée (dont 26 MW d'énergies renouvelables et 51,6 MW pouvant être utilisés comme énergies renouvelable avec le biofioul) :
 - 16 MW sous-station d'échange avec l'UIOM
 - 51,6 MW Gaz naturel, Fioul domestique ou biofioul
 - 42,8 MW Gaz naturel
 - 10 MW Bois
 - 42 MW Charbon (mis à l'arrêt)
- 70 MW de puissance appelée par -10°C
- 16 km de réseau en caniveau (32 km de tuyauterie) et 59 sous-stations d'échange
- 17 000 équivalent-logements desservis

II- Faits marquants de l'exercice

- Juillet et août 2021 : Fin des opérations de manœuvres de vannes sur le réseau, arrêt technique et travaux d'été, décennale générateur GB2 et démarrage exceptionnel du bois
- Septembre 2021 : Démarrage de la saison de chauffe, démarrage de la chaufferie Bois, 1^{ère} pierre du projet Bois B
- Octobre 2021 : Début construction chaufferie Bois B et son silo de stockage
- Novembre 2021 : Passage du gaz au FOD en raison du contexte énergétique
- Décembre 2021 : Stock Biofioul brûlé pour répondre à un contexte énergétique tendu avec risque de pénurie
- Février 2022 : Début construction du feeder principal alimentant le quartier Châtillons
- Mai 2022 : Fin de la saison de la biomasse et de la saison de chauffe
- Juin 2022 : Préparation des travaux Décennale du générateur GB1

L'arrêt technique annuel, quant à lui, a été programmé du 24 au 30 juillet 2022.

III- Qualité du service

Rubrique	Indice et valeur	Echelle des valeurs	Référence du réseau pour la saison	Observations
Continuité du Service	Ics = 144,071	0 - 8760	168	Hors arrêt technique, équivalent à une coupure sur l'ensemble du réseau de moins d'une journée
Performance Environnementale	Iperf-env = 0,41	0 - ∞	0,15	Les tonnes CO2 sont moins élevées que les saisons précédentes (coeff. CO2 = 0,097 kgCO2/kWh) mais supérieures à l'allocation en forte baisse
Performance Energétique	Iperf-ener = 0,153	0 - 1	0,2	Performance du réseau en hausse
Satisfaction Client	I satisf = 0 [0 technique - 0 administratif]	0 - ∞	20	Aucune réclamation n'a été enregistrée
Sécurité	I sécu = 2	0 - ∞	0	1 accident avec arrêt durant la saison - 1 accident de travail sans arrêt

IV- Analyse patrimoniale

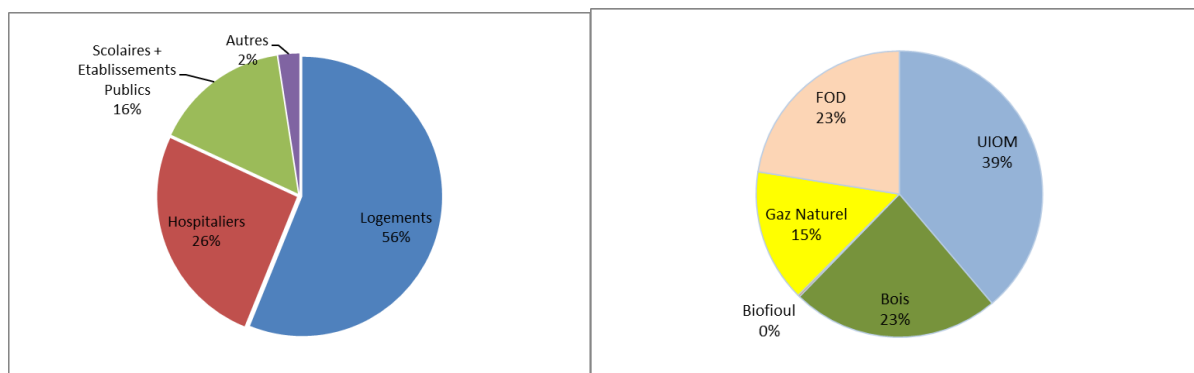
Pendant l'arrêt technique, l'ensemble des interventions programmées a été réalisé.

Cette saison, il y a eu 3 nouveaux raccordements (sur le quartier Châtillons).

V- Exploitation du service

Répartition des consommations par abonnés :

Répartition de la mixité énergétique :



Le taux d'énergie renouvelable et de récupération fournie par le réseau est de 62,5 %. Cette énergie est issue de l'usine d'incinération des ordures ménagères (38,8 %), de la biomasse (23,5 %) et du biofioul (0,2%).

VI- Equilibre économique du service

Chiffres d'affaires :

	SAISON 2020/2021			SAISON 2021/2022		
DJU	2 257		PART	2 428		PART
MWh	159 672		SUR	148 367		SUR
	€ HT	€ TTC	TTC	€ HT	€ TTC	TTC
R1	6 505 768	6 863 585	53%	10 450 005	11 024 755	66%
r'1	339 651	358 332	3%	423 399	446 686	3%
r2	2 417 128	2 550 070	20%	2 499 734	2 637 219	16%
r3	983 910	1 038 025	8%	1 011 897	1 036 551	6%
r4	1 134 589	1 196 992	9%	1 138 016	1 200 607	7%
Achats Tonnes CO2	826 841	982 317	8%	246 225	259 767	2%
Remise liée aux travaux UIOM	0	0	0%	0	0	0%
TOTAL	12 207 887	12 989 321		15 769 276	16 605 585	

Le chiffre d'affaires sur la saison concernée est de 16 605 585 € TTC (incluant l'achat de tonnes de CO2) pour un volume de vente de chaleur de 148 367 MWh.

Les ventes ont été moins élevées que celles de la saison précédente du fait de la faible rigueur climatique. Cela a un impact sur le prix de l'énergie, les termes fixes étant répartis sur moins de MWh.

Le prix de vente moyen s'établit alors à 111,92 € TTC du MWh, ce qui représente 976,80 € TTC par équivalent logement pour la fourniture du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

Le montant total de la redevance du délégataire auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims au titre de la mise à disposition des biens s'élève à 288 524 €.

VII- Synthèse et pistes d'amélioration

- Exploitation : Optimisation du taux d'énergies renouvelables et de l'équilibrage du réseau, démarrage du réseau Châtillons et du générateur Bois B
- Investissement : Etude et travaux sur l'hydraulique de la ceinture
- Développement : extension du réseau et étude sur l'opportunité de le densifier
- Environnement : certification ISO 9001 et ISO 14001